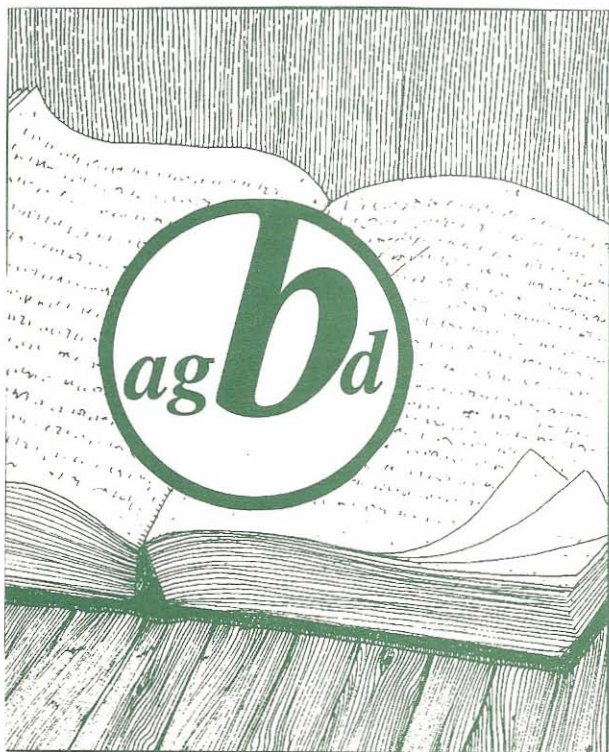


HORS-TEXTE

Bulletin de l'AGBD

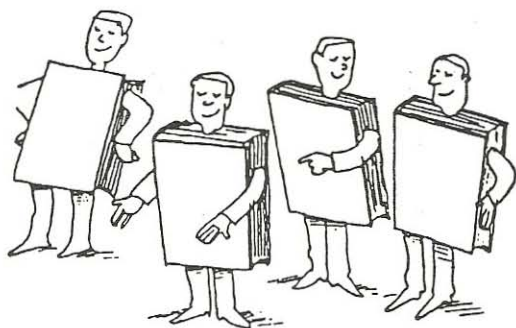


No 57

Mars 1999

Genève

Ce qu'ils ont dit



Cela commençait par un simple *Mon ami* virgule. Ce n'était pourtant pas une lettre ordinaire, mais plutôt un récit, une sorte de longue confidence qui remplissait cinq cahiers. J'avais fait la découverte par hasard, dans de gros dossiers que je m'étais fait monter pour consultation depuis les réserves de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg. J'avais eu ce jour-là, alors que resplendissait au-dehors le premier soleil de l'année, l'idée curieuse de m'intéresser à la destruction de l'ancienne Bibliothèque municipale de Strasbourg par les bombardements de 1870. J'étais enfermé dans une salle comme il en existe dans toutes les bibliothèques : des tables alignées, des lampes qui pendent au bout de longs fils, des murs de livres et un escalier à vis, en bois terni, qui mène à une mezzanine où les catalogues courent le long de tous les murs.

Je menais une recherche relative à quelques livres rares imprimés peu après Gutenberg, et les témoignages sur les collections d'incunables de l'ancienne Bibliothèque m'étaient précieux. Je plaçais dans cette quête toute l'énergie que seul peut y mettre un collectionneur. Je suis aussi médecin, et donc conscient de ce comportement névrotique qui me lie à ma passion au point de trouver vivifiante une tâche d'apparence ingrate. Je rêvais, comme d'autres, de détenir le livre rare, unique, la pièce qui mettrait en émoi une réunion savante, et que je cacherais ensuite dans mon grenier de peur d'être volé. C'est ce rêve-là qui m'amenait à fouiller dans ces vieux dossiers et à délayer des lanières usées pour ouvrir des chemises fatiguées.

RAPPORT D'ACTIVITE 1998

Mon dernier rapport annuel...

Que de temps passé depuis mon élection à la présidence, un soir de mars 1994 ! Que d'efforts aussi, pour conserver l'élan donné à notre Association par mes prédécesseurs et leurs Comités ! Grâce à l'active collaboration de mes collègues du Comité et du Comité de rédaction ainsi qu'au soutien de nos membres, je peux dire aujourd'hui sans hypocrisie aucune que j'ai assumé cette charge avec un réel plaisir, que j'envisage la fin de mon mandat non sans quelque nostalgie...

Et si, pour marquer le coup, je ne faisais pas de rapport annuel, exercice un peu fastidieux dont le résultat, vous en conviendrez, n'est jamais très passionnant ? ! Cette pensée a traversé mon esprit, mais je me suis vite ressaisi, en prenant la décision de vous livrer cette année un rapport différent, sous forme de bilan commenté de l'activité du Comité depuis cinq ans et de quelques visions d'avenir, certainement subjectifs !

1994 – 1999 : bilan, en quelques mots, de cinq années riches d'activités

1994

- stand des associations professionnelles, dans le cadre du Salon international du livre et de la presse. *Une formidable tribune pour les bibliothécaires, un lieu où nous devons être régulièrement présents !*
- atelier sur le thème de la déontologie professionnelle, dans le cadre du congrès « BDA » qui réunissait bibliothécaires, documentalistes et archivistes de notre pays. *Qui aurait pensé à ce moment-là que quatre ans plus tard, les bibliothécaires genevois, suivis des bibliothécaires suisses, se doteraient d'un « Code de déontologie » tout à fait officiel ?*
- élaboration d'un dépliant pour l'AGBD. *Une carte de visite si utile, qu'un graphiste professionnel – à chacun son travail... nous devons respecter un principe auquel l'AGBD se réfère souvent ! - a créé un nouveau dépliant diffusé début 1999.*
- intervention auprès du conseiller administratif Alain Vaissade, au sujet de l'augmentation des tarifs pratiqués au sein des Discothèques municipales. *L'AGBD doit aussi défendre les usagers de nos bibliothèques.*

1995

- grâce à l'AGBD, on sait maintenant que la fameuse « image » des bibliothécaires est moins négative que nous ne le croyons généralement ! : l'enquête organisée auprès des lecteurs de la bibliothèque de Vernier, dont la réalisation est confiée à un groupe d'étudiants de l'E.S.I.D., le démontre. *C'est bien, ça remonte peut-être le moral ; mais n'oublions pas qu'une image se façonne, se travaille, et qu'elle n'est jamais que le reflet de notre activité dans nos lieux de travail...*
- nouvelle carte de membre. *Encore une carte de visite, valable jusqu'en 2000, tout un symbole...*

1996

- les membres de l'AGBD peuvent enfin visiter gratuitement le Salon international du livre et de la presse de Genève. *La symbolique de la décision prise par la*

direction du Salon est grande : les bibliothécaires sont – enfin ! – reconnus en tant qu'acteurs à part entière du grand marché de l'édition.

- l'AGBD sur Internet, plus particulièrement sur le site de la BBS. *A nouveau une carte de visite, électronique celle-là !*

1997

- 25 ans. La célébration de cet anniversaire est marquée par plusieurs événements qui démontrent le dynamisme de l'AGBD. *« Il n'y a pas de bonne fête sans lendemain » dit le proverbe... Au lendemain de ces manifestations, on peut dire que l'AGBD a eu raison de se réjouir, car elle peut être fière d'avoir passé ce cap important... qui doit être considéré comme une étape de plus dans la vie de notre Association.*

1998

- l'AGBD est la première association suisse dans le domaine de l'information et de la documentation à se doter d'un Code de déontologie, résultat de trois ans de réflexion au sein d'un groupe de travail BBS créé à l'initiative de l'AGBD. *Un texte pour affirmer les droits et les devoirs des bibliothécaires, mais surtout une carte de visite de plus, absolument fondamentale, puisqu'elle contribue à délimiter clairement les contours d'une profession encore méconnue.*
- voyage à Paris, à la découverte de la Bibliothèque de France. *Une première ! A refaire certainement, tant l'engouement des participants a été grand. A refaire où ? A Londres, bien sûr, dans quelques semaines si tout va bien !*
- le cap des 300 membres est franchi. *Un chiffre rond, comme on les aime ! Mais, surtout, la preuve du dynamisme de l'AGBD qui continue à attirer de nouveaux professionnels, alors même que ces derniers n'ont aucune obligation de s'y affilier.*

1999

- L'AGBD se dote d'un nouveau logo, sur la suggestion d'un graphiste professionnel qui l'a proposé puis élaboré. *Une avant-dernière carte de visite : plaira, plaira pas ?*

et, tout au long de ces années...

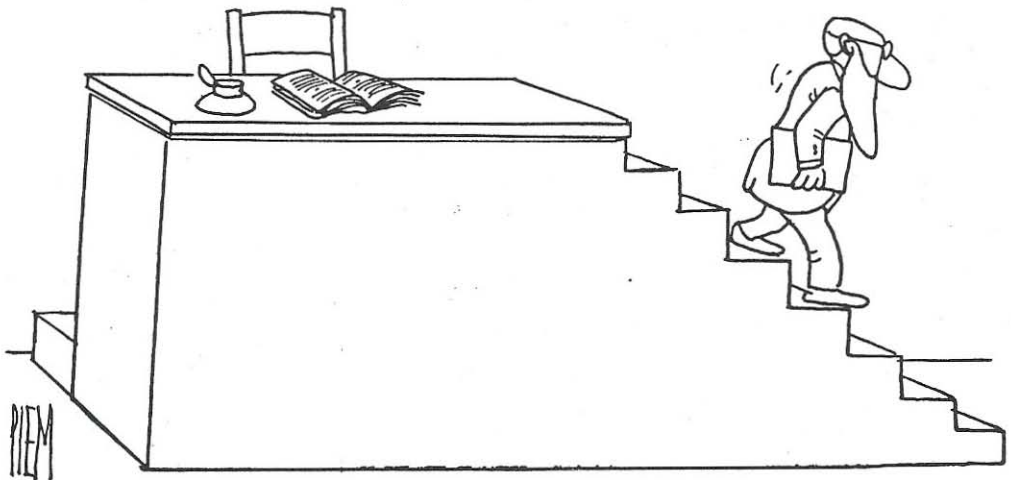
- « Hors-Texte », une revue professionnelle – *une dernière carte de visite, la plus belle sans aucun doute !* - que d'autres associations continuent à nous envier, paraissant avec la régularité d'un métronome grâce à une équipe de rédaction toujours à l'affût de nouvelles et d'informations originales.
- de multiples activités proposées aux membres : conférences, visites de bibliothèques et d'expositions. *« Midi-AGBD », en particulier, a désormais trouvé sa vitesse de croisière ; même si je souhaiterais que les membres de l'AGBD soient plus nombreux à ces rendez-vous (en particulier lorsqu'ils concernent la formation, car 25 participant(e)s, c'est trop peu, beaucoup trop peu, pour un sujet d'une telle actualité...).*

Bref, des prestations offertes régulièrement aux membres de l'AGBD, parce qu'une association, quelle qu'elle soit, doit être présente auprès de ses membres, afin qu'ils s'identifient à elle.

2000... : un avenir tout proche

L'AGBD, on l'aura compris, peut envisager sereinement son avenir, tant elle est solidement ancrée dans notre paysage professionnel. Toutefois, la dynamique qu'elle possède aujourd'hui doit être entretenue, et cela implique qu'elle ne manque pas les rendez-vous suivants :

- Formation continue : tout doit être entrepris pour que les bibliothécaires diplômés soient encouragés à suivre les programmes de formation continue ou de formation post-grade qui vont être développés ces prochaines années par les HES. L'organisation de conférences et de visites doit être poursuivie, mais il ne s'agit que d'un tout petit pas dans la bonne direction.
- Reconnaissance des diplômes ABS/BBS et EBG/E.S.I.D. : l'AGBD – tout comme les associations professionnelles en général - aura un rôle-clé à jouer dans les négociations qui devront être menées dès 2002 à ce sujet.
- Code de déontologie : l'AGBD doit être vigilante et réagir fermement chaque fois qu'elle a connaissance de la violation d'un principe auquel ses membres ont souscrit (une Commission de déontologie se tient prête). Rappelons-nous toutefois que le Code de déontologie définit des droits et des devoirs, ces derniers devant également être respectés par les membres de notre Association...
- Rapprochement avec les bibliothécaires internationaux : ce projet, que je n'ai pas réussi à empoigner, me paraît nécessaire pour que l'AGBD atteigne une représentativité optimale dans notre canton.
- BBS : l'AGBD doit suivre le processus de réforme de son association faitière avec attention



CATALOGAGE ET INDEXATION DES FONDS ICONOGRAPHIQUES : SOLUTIONS DOCUMENTAIRES

Les fonds iconographiques ont longtemps été considérés comme les parents pauvres des bibliothèques et des fonds d'archives. L'avènement du multimédia et d'Internet a favorisé leur redécouverte et leur mise en valeur. Beaucoup se préoccupent aujourd'hui de la sauvegarde et de la diffusion de leurs fonds iconographiques et engagent des projets de numérisation et de catalogage¹. Plusieurs questions se posent alors : comment les aborder ? Faut-il leur appliquer le même traitement que les livres ou leur spécificité nécessite-t-elle l'utilisation d'outils particuliers ?

Les normes de catalogage

Tout d'abord, il convient de préciser qu'il n'existe pas de modèle universel en matière de traitement documentaire des images. Les normes ISBD (NBM) sont, de l'avis de nombreux professionnels, totalement obsolètes parce que fourre-tout et peu précises. C'est pour cette raison que certains organismes ont élaboré leur propres normes. L'Association française de normalisation (AFNOR) a travaillé de nombreuses années avant d'éditer, en 1997, la norme Z 44-077 intitulée : *Catalogage de l'image fixe : rédaction de la description bibliographique*.

Un projet bien défini

Il n'existe pas, à l'instar du catalogage des monographies, de notice bibliographique universelle pour le catalogage des images fixes. La morphologie de la notice doit être dessinée en fonction de la **politique documentaire** mise en place. Si l'élaboration d'une politique documentaire s'avère désormais nécessaire pour les collections traditionnelles², elle est indispensable en ce qui concerne les images (quelles images ? Quel traitement ? Pour quel public ?). En effet, « *Ce que l'on voit dans l'image n'est que ce qu'on y cherche : l'histoire abonde d'exemples d'images mettant en évidence des phénomènes qui n'ont pas été remarqués parce qu'ils ne correspondaient à aucun objet de recherche. Le phénomène de réception, qui crée la signification de l'image est le même pour les images scientifiques que*

¹ Le Centre valaisan de l'image et du son à Martigny, mène actuellement un projet de traitement des images. Ce projet est intitulé *La vie quotidienne au fil du temps*. Pour plus d'informations : <http://www.memoriav.ch/f-projets.htm>

² Une politique documentaire doit être formalisée par écrit, visée par l'autorité de tutelle et accessible aux lecteurs. Elle comprend notamment les missions et objectifs du SID, ainsi que les critères d'acquisition. Voir à ce propos l'ouvrage de Bertrand Calenge : *Les politiques d'acquisition*. Paris : Cercle de la librairie, 1994. 408 p.

pour les oeuvres d'art : ne sont reconnues que celles qui ont été définies comme telles et qui répondent à une attente. »³

La morphologie de la notice bibliographique

En d'autres termes, on ne choisira pas les mêmes champs pour une notice destinée à des journalistes ou des photographes, pour une notice destinée à un large public ou à des collégiens ; pour une notice propre à un service d'archives ou à une bibliothèque. A ce titre il est indispensable, avant toute action, de **définir** et de **formaliser** les besoins du public que l'on vise, afin de faire les choix pertinents. Bien entendu, il existe des champs de base, communs à tous types de notices. Voici une proposition, basée sur la norme AFNOR NF Z 44-075 :

INTITULE	REMARQUES
Titre	Créer un titre artificiel si l'image n'est pas légendée.
Mention de responsabilité	Indiquer le nom du photographe, de l'illustrateur ou, à défaut, l'auteur de l'ouvrage dont provient l'image.
Date	Date de l'édition ou de prise de vue.
Nombre total de documents	Uniquement dans le cas d'un traitement par lot.
Droits d'auteur liés au document	Nom de la personne physique ou morale qui détient les droits des images.

Il s'agit là des données de base qui doivent toujours figurer dans toute notice. On peut bien sûr y ajouter des informations telles que la localisation des originaux, le format original de l'image, la mention de couleur ou de noir et blanc, et bien sûr des descripteurs...

Le bien-fondé de l'indexation des images

S'il est important de se baser sur des normes pour établir le catalogage des images, **il est capital de choisir un vocabulaire contrôlé pour leur indexation**. En effet, il est erroné de dire que les langages contrôlés existants ne sont pas adaptés au traitement des images. En réalité, ce n'est pas l'image que l'on indexe, mais les termes des futures requêtes. Or, seule l'utilisation des images peut déterminer la nature de l'indexation. Par ailleurs, il est important de souligner que l'indexation de l'image n'est pas forcément indispensable. En effet, l'image possède un atout par rapport au livre : il est envisageable de se passer de tout élément textuel pour la recherche en ligne, grâce aux imageurs (ou mosaïqueurs) qui, associés à la plupart des logiciels de gestion d'images, permettent de passer en revue plusieurs images simultanément.

³ *Les images dans les bibliothèques*. Paris : Cercle de la librairie, 1995, p. 24

Le point central : l'unité d'indexation

Lorsque le contexte documentaire exige la mise en place d'une politique d'indexation, il est impératif de mener une enquête approfondie des besoins et du degré de spécialisation des termes de recherche. Le choix de l'unité d'indexation (à l'unité ou par lots) va également être déterminant. En matière de coûts, il est établi qu'un traitement à l'unité est beaucoup plus onéreux qu'un traitement par lots parce que plus gourmand en temps de traitement, même s'il est vrai qu'un traitement par lots va entraîner un surcroît de travail en début de projet. En effet, il va falloir trouver un dénominateur commun entre un certain nombre d'images. Il pourra s'agir de l'unité de temps, de lieu, d'auteur, etc. Attention néanmoins s'il s'agit d'un fonds d'archives de ne pas bouleverser le classement d'origine pour ne pas trahir le principe d'intégrité des fonds.

L'indexation mise en pratique

Bien que le niveau d'indexation, ainsi que le choix des descripteurs, dépende de la politique documentaire engagée, il existe une « méthode » d'indexation qui n'a rien de scientifique mais qui a fait ses preuves et qui permet de respecter une certaine cohérence. Cette méthode consiste à poser systématiquement les mêmes questions aux images⁴ :

- **QUI ?** (humains, animaux, sexe, âge, position, vêtements, etc.)
- **QUOI ?** (décor dans lequel se trouve le sujet)
- **OU ?** (situation géographique : continent, pays, ville, région, etc.)
- **COMMENT ?** (prise de vue : focale, temps de pose)
- **ACTION ?** (que fait le sujet ?)
- **QUAND ?** (date, saison, heure de la journée, etc.)

Aspects juridiques et matériels

Quelques mots rapides (et volontairement succincts) sur la conservation et le droit d'auteur : la numérisation d'un fonds ne dispense pas de se préoccuper de la sauvegarde des originaux. Personne n'est aujourd'hui en mesure de garantir la pérennité des données numérisées. La base de données images ou le CD-ROM constitue un formidable outil de diffusion et de consultation, mais il est préférable d'éviter de lui assigner une fonction de conservation. Les recommandations courantes pour les photographies couleur sont les suivantes⁵ : «...une température de 13°C est efficace pour une conservation à moyen terme et ne pose pas de problèmes techniques et financiers

⁴ D'après : BLERY, Ginette. *La mémoire photographique*. In *Analyse de l'image fixe : réflexions et guide bibliographique*. Paris : La Documentation française, 1981, p. 30-33

⁵ GIOVANNINI, Andréa. *De tutela librorum*. Genève : Les éditions IES, 1995, p. 342-343

majeurs... ». Il est également conseillé d'utiliser des pochettes en papier de conservation. Les boîtes en plastique sont à proscrire, au bénéfice de passe-partout et de boîtes en carton en pure cellulose ou en coton, sans charge alcaline.

Le droit d'auteur est un aspect complexe de la mise à disposition et de la diffusion d'images. La reproduction, l'utilisation et la diffusion des oeuvres photographiques sont régies par la Loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins (LDA) du 9 octobre 1992. Pour tout ce qui touche à ce domaine, la Société Suisse de droits d'auteurs pour l'art littéraire et plastique est compétente⁶.

Le passeur d'images

Il ne faut pas sous-estimer la documentation ou les archives iconographiques. L'image mérite notre considération, au même titre que les documents écrits. Appliquer aux images un traitement normalisé leur confère un statut et garanti leur pérennité documentaire. L'iconographe est un passeur d'images ; c'est lui qui assure la transmission du patrimoine iconographique d'une génération à une autre. Il sélectionne le référent culturel futur. En ce sens, sa responsabilité est grande et il doit pouvoir justifier ses choix par une politique documentaire clairement définie.

Claire Gheballi, février 1999⁷

Bibliographie sélective :

COLLARD, Claude, GIANNATASIO, Isabelle, MELOT, Michel. *Les images dans les bibliothèques*. Paris : Cercle de la librairie, 1995. 390 p.

ASSOCIATION FRANCAISE DE NORMALISATION. *Catalogage de l'image fixe : rédaction de la description bibliographique FD Z 44-077*. Paris : AFNOR, 1997. 179 p.

GUILBAUD, Elisabeth. Comment indexer l'image fixe ? *Archimag*, n°86, juillet-août 1995

ASSOCIATION DES DOCUMENTALISTES ET BIBLIOTHECAIRES SPECIALISES. *Le thesaurus de l'image : étude des langages documentaires pour l'audiovisuel*. S.l. : ADBS, 1994. 94 p. ADBS secteur audiovisuel

⁶ Universitätsstrasse 96, 8033 Zürich. Tél. 01/368.15.15

⁷ Cet article fait suite à un travail de diplôme présenté en 1998 à l'Ecole supérieure d'information documentaire. Il a porté sur le traitement d'un fonds d'images d'architecture appartenant aux Archives de l'Institut d'architecture de l'Université de Genève. Intitulé *Le traitement documentaire des images fixes : étude préliminaire pour les archives de l'Institut d'architecture de l'Université de Genève*, ce texte est disponible sur le site web de l'EID : <http://www.unige.ch/esid/travaux/td/td98/texte98.htm>

TRAVAUX DE DIPLOME DE L'ECOLE D'INFORMATION DOCUMENTAIRE**4 novembre 1998****Natalie BOHLEN et Laurence CHESSEX****CREATION D'UNE BASE DE DONNEES REPERTORIANANT LES LEGENDES ET CONTES VALAISANS****Eric BOUSSIERES****PRATIQUES DOCUMENTAIRES AUX SERVICES INDUSTRIELS DE GENEVE (SIG) : vers une prise de conscience de la gestion documentaire de l'entreprise****Sara BULLIARD****LES CD-ROM A LA BCU DE LAUSANNE : travail analytique dans le cadre d'une réflexion sur une politique de développement de ce média à la Médiathèque de la BCU/Dorigny et synthèse des pratiques actuelles en matière de mise à disposition de CD-Rom multimédias et de référence, à partir d'une sélection de bibliothèques universitaires et/ou cantonales suisses et d'un choix de bibliothèques étrangères (*)****Christophe CARRUPT et Kieran PAVEL****REORGANISATION DE LA COLLECTION DES RAPPORTS D'ACTIVITE AU CERN****Delphine CHAIGNAT****TRAITEMENT ET CLASSEMENT DU FONDS ROBERT NETZ ET DES DOSSIERS DE PRESSE DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LAUSANNE****Corinne CHATELANAT****DES PERIODIQUES ELECTRONIQUES A L'UNIVERSITE DE GENEVE : rédaction d'un rapport pour le développement d'une politique d'acquisition et de gestion****Manon DELLA SANTA****CONTRIBUTION A LA CREATION D'UN REPERTOIRE DES EDITEURS DU VALAIS ROMAND DE 1799 A 1950 : recherches effectuées à partir de l'ancien catalogue de la bibliothèque cantonale du Valais****François GERBER****TRAITEMENT DU FONDS ANCIEN DE LA BIBLIOTHEQUE COMMUNALE DE NYON****Claire GHEBALI****TRAITEMENT DOCUMENTAIRE DES IMAGES FIXES : étude préliminaire pour les archives de l'Institut d'architecture de l'Université de Genève (*)****Magali GIROD****MEMOIRE EN IMAGES : acquisition, sélection et conservation du fonds des vidéos des Archives de la Ville de Genève****Anne-Christine GOURDAL****ENSEIGNEMENT A L'ESID ET NOUVELLES TECHNOLOGIES : vers une nouvelle équation (*)****Blanche KISZIO****REORGANISATION D'UNE DOCUMENTATION : section politique des droits de l'homme (DP IV) du département fédéral des affaires étrangères (DFAE) à Berne**

Simon LOB

REORGANISATION ET INFORMATISATION DU CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'ASSOCIATION LIRE ET ECRIRE A LAUSANNE

Géraldine MAION-DIACON

PROJET DE DEVELOPPEMENT ET DEFINITION DE L'IDENTITE DU CENTRE DE DOCUMENTATION DU LEMAN : Musée du Léman

Khadidja MARCHON et Gwënola PILLOUD

LA COLLECTION DE REFERENCE DANS TOUS SES ETATS : évaluation de la collection de référence de la Bibliothèque de la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève (*)

Evelyne MOOSMANN

CREATION D'UN FONDS DE DOSSIERS DOCUMENTAIRES D'ACTUALITE A LA BIBLIOTHEQUE DU COLLEGE SECONDAIRE DE LA PLANTA

Marguerite NGAH-NOAH

REORGANISATION ET INFORMATISATION DU FONDS DOCUMENTAIRE DE LA DIVISION D'ABUS DE SUBSTANCES DES HOPITAUX UNIVERSITAIRES DE GENEVE-BELLE-IDEE, UNITE DE TOXICODEPENDANCES

Isabelle PLAN

LIRE LA PAUVRETE : la représentation de la pauvreté dans la littérature de jeunesse(*)

Marie-Aude PYTHON

LES NON-USAGERS DE LA BIBLIOTHEQUE DE FORUM MEYRIN(*)

Annette RUEF

INVENTARDATENBANK DER SAMMLUNGSGEGENSTAENDE DES FREILICHTMUSEUMS BALLEMBERG : Integration von bestehenden alten Sammlungstaden(*)

Lise RUFFIEUX

GUIDE POUR LE DEVELOPPEMENT DU CENTRE DE RESSOURCES DE L'ECOLE PROFESSIONNELLE ARTISANALE ET COMMERCIALE A BULLE

Stéphane VINCENT

BIBLIOTHECAIRE AU CO : quelles perspectives d'avenir ? (*)

(*) Ces travaux ont obtenu les félicitations de l'Ecole

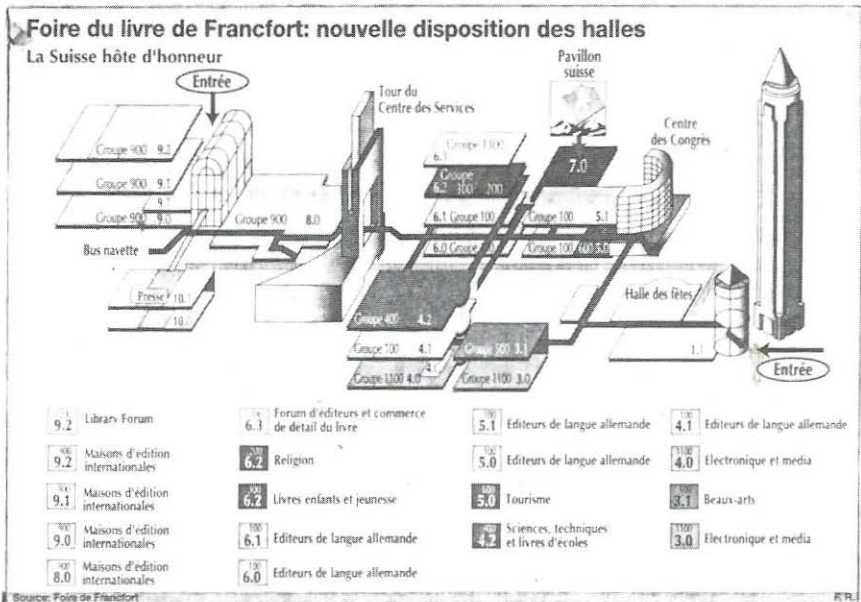
Vous pouvez consulter la bibliographie des travaux de diplôme sur le site WWW de l'école à l'adresse suivante : <http://www.unige.ch/esid/>

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez confier un travail de diplôme à l'un de nos étudiants en appelant :

Jacqueline Deschamps au 022/ 322'14'28 ou par e-mail jacqueline.deschamps@ies.unige.ch

Trois bibliothécaires¹ de la FAPSE à la Foire du livre de Francfort

Les premières impressions que nous a laissées cette ville sont urbanistiques et architecturales, le sentiment d'être à mi-chemin entre l'Europe et les Etats-Unis. Des buildings gigantesques, souvent très beaux, parfois étonnants ou bizarres, géants qui côtoient des immeubles « normaux » et ce qui reste de la vieille ville avec ses maisons traditionnelles à colombages. Un savant mélange, encore en train de se faire, où l'harmonie est parfois bousculée, mais qui ne laisse pas le voyageur indifférent. Le quartier qui accueille la Foire du livre est au cœur de la ville contemporaine. On y trouve une dizaine de bâtiments-halles d'exposition, reliées entre elles - à l'intérieur par des escaliers-trottoirs roulants- et également - à l'extérieur par des bus-navettes. L'ensemble constitue un espace gigantesque, grouillant comme une fourmilière, qui rend le visiteur perplexe : où aller et comment... ? ? Mais après avoir pris quelques repères, un plan et surtout choisi une destination, on se lance à l'aventure.



Nous allons voir le fameux Stand suisse, curieux de nous faire notre propre opinion, après l'avalanche de critiques très contrastées que nous avons lues ou entendues les jours précédents. Ayant repéré la petite halle, coincée entre deux bâtiments, nous écartons les rideaux qui ferment l'entrée et nous

¹ Arlette Ambühl, Emilia Guillamon, Jean Martinuzzi

nous avançons, un peu intimidés par le décor : de lourdes et sévères tentures cloisonnent le lieu et l'isolent de l'extérieur. Tout semble tamisé, la lumière, les couleurs. Il règne un extraordinaire brouhaha et pourtant cette atmosphère confinée donne une étonnante impression de silence. L'espace a été divisé en trois parties, entièrement séparées par les tentures : à gauche, l'espace radio, T.V., conférences, au centre, le «stand livres» et à droite, le «stand exposition».

Le «stand-livres» comporte au centre de la pièce un long pupitre incliné des deux côtés supportant des livres recouverts de jaquettes de couleurs neutres (lie de vin, crème, bleu foncé et café, selon qu'ils sont en français, allemand, italien ou romanche. Tout autour, le long des parois de rideaux, des rayonnages traditionnels portent également des livres (plus bariolés avec leurs couvertures originales). Tous ces livres, par leurs auteurs ou leurs thèmes, reflètent la diversité littéraire et culturelle de la Suisse et s'offrent à la curiosité du visiteur. Bien que d'abord un peu désarçonnés par ce décor, nous nous sentons vite à l'aise, tout en ressentant toutes sortes d'impressions diffuses en raison de son mystère et de sa théâtralité ; nous avons un peu la sensation d'être dans la bibliothèque d'un monastère médiéval.

Le « stand-exposition » recèle toute une animation dans la pénombre : une étonnante « machine à lire », inventée par un bibliophile génial, tourne les pages seule, plusieurs diaporamas illustrant des écrivains suisses animent les murs tandis que des textes lus ça et là, génèrent une sorte de psalmodie entêtante...

Un peu souls de toute cette animation, nous ressortons et partons à la recherche du stand BBS retrouver notre cheffe, Doris Neuenschwander ! Tout contents d'échanger nos impressions !

Le lendemain nous nous promenons encore dans cette gigantesque exposition, chacun va vers ses intérêts propres ; submergés par la masse, nous ne pouvons hélas visiter qu'une toute petite partie, mais nous profitons également de notre temps pour aller voir en ville quelques musées dont les bâtiments sont aussi intéressants que ce qu'ils exposent. Le soir, nous nous rendons à la Soirée suisse, qui a lieu dans une étonnante halle de marchandises désaffectée, avec une superbe charpente en bois. Un repas typiquement suisse nous est servi : soupe d'orge à la grisonne, risotto tessinois, et gâteau de Zoug au Kirsch ! Le tout agrémenté de spectacles donnés par des artistes suisses : Buhler, Michael von der Heide, cor des Alpes version traditionnelle et contemporaine...

Nous repartons de Francfort avec d'agréables souvenirs et l'envie de revenir une autre fois encore nous imprégner de cette ambiance internationale de la plus grande foire du livre d'Europe.

AA

Arlette Ambühl

Bibliothèque de la Faculté de psychologie
et des sciences de l'éducation, Genève

Hommage à la Foire de Francfort

(déjà publié par l'éditeur genevois Henri Etienne au XVI^e siècle)

...saviez-vous que les livres circulaient par voie d'eau du Léman jusqu'au bord du Main ?

Pour nous tout a commencé en été 1997 : Peter Wille, directeur de la Bibliothèque Pour Tous à Soleure, nous informait lors d'une Assemblée générale de la BBS à Zurich qu'il y aurait, à Francfort, «l'événement du siècle» : la Suisse serait «hôte d'honneur» à la Foire de Francfort et nous, les bibliothécaires n'y serions pas oubliés, un emplacement serait gratuitement mis à notre disposition dans la halle 9 , l'International Bookseller and Librarian Center (IBLC), avec l'infrastructure technique nécessaire.

Peter Wille ne s'était pas trompé, il y avait des collègues enthousiasmés un peu partout en Suisse, convaincus comme lui qu'une telle occasion ne se reproduirait plus et qu'un refus serait pour le moins incompréhensible pour nos collègues allemands qui, il y a vingt ans, avaient insisté pour que les bibliothèques participent désormais à toutes les Foires. La Foire de Francfort fêtait donc ses 50 ans d'existence, la halle IBLC ses 20 ans (ceci pour expliquer les nombreuses festivités, apéritifs et autres, auxquels nous étions invités !)

La réussite d'un tel projet est toujours basée sur une bonne entente entre les différents membres d'un groupe, notre esprit de corps (peut-être inné sur le plan professionnel ?) a fonctionné à merveille et au terme de ces six jours passionnants, fous et épuisants, chacun de nous a ramené dans ses bagages des souvenirs indélébiles, conscients d'avoir participé à un événement unique consacré à la littérature et aux bibliothèques suisses.

Pour notre stand le thème choisi a été «Paysage des bibliothèques suisses». Un graphiste et un architecte de l'Atelier für visuelle Gestaltung à Berne avaient réalisé un «paysage» d'une grande beauté esthétique, car la multitude de nos bibliothèques, chacune représentée par un portrait et un texte montés sur des supports métalliques en forme de lutrin, était ainsi rendue «visible» au public qui, unanimement nous félicitait de la présentation.

L'environnement de notre stand a été une source d'enchantement supplémentaire ; nous nous trouvions entourés de collègues venant d'Autriche, de l'ancienne RDA, d'entreprises présentant leur logiciel de gestion bibliothéconomique, de stands de libraires et d'éditeurs de Taiwan, de Chine et même d'Afghanistan pour ne citer ici que ceux que nous croisions sur notre

trajet vers un café salubre. Impossible de raconter l'ambiance extraordinaire qui régnait lorsque sont - enfin - arrivés les collègues du voyage organisé par la BBS, et plus tard, les délégués de l'Université de Genève, dont l'architecte d'UNI-MAIL, Monsieur Rey qui a tenu une conférence en présentant ce bâtiment comme un modèle de construction de bibliothèque contemporaine.

Je ne voudrais pas clore mon texte sans avoir fait référence à l'article de Peter Wille paru dans l'Arbido no 1 (1999) qui a su «capter» mieux que personne cet aspect passionnant des relations entre l'organisation d'une expo littéraire et d'un stand intitulé «Paysage des bibliothèques suisses».

Doris Neuenschwander

Francfort en chiffres

LA FOIRE DU LIVRE de Francfort, qui se déroule du 7 au 12 octobre, est la plus ancienne et la plus grande du monde. Cette année comme les précédentes, près de 9000 exposants, issus de cent pays, y présenteront 300 000 «produits» (livres, journaux, carte, multimédia) sur une surface de 184 000 m².

LA MANIFESTATION a su s'imposer dans le secteur des multimédias, si bien qu'aujourd'hui, la littérature y représente moins de la moitié du chiffre d'affaires total. Sur six jours d'ouverture, quatre sont réservés aux professionnels du livre (éditeurs, écrivains, journalistes, libraires). Le public n'est admis que pendant le week-end.

LA SUISSE, cette année, est l'invitée d'honneur de cette manifestation géante. L'Office fédéral de la culture a chargé Christoph Vitali de diriger les préparatifs et d'imaginer un programme à la hauteur de cet événement exceptionnel. C'est ainsi qu'à côté des 220 éditeurs alémaniques et leurs 40 collègues romands présents, 130 écrivains (67 Alémaniques, 27 Romands, 15 Tessinois, 13 Romanches et 10 auteurs étrangers vivant en Suisse) ont été invités à rallier Francfort pour y donner une lecture publique dans l'enceinte de la Foire ou dans une institution culturelle de la ville.

LA «PRÉSENCE SUISSE» a été budgétée à 6,2 millions, comprenant notamment l'aménagement de la halle 7, le financement du secrétariat et de la direction, la mise sur pied des manifestations littéraires et d'un programme cadre (expositions, spectacles), dans la Foire et dans toute la ville; la Confédération verse une subvention de 3 millions, Pro Helvetia de 1,2 million et Pro Litteris de 500 000 francs. Le reste provient de sponsors et de mécènes. **M. G.**

L'animation dans les Bibliothèques municipales de la Ville de Genève : le rôle d'une GO (Gentille Organisatrice) dans les BM.

Cela fait trois ans que j'ai repris le poste de bibliothécaire-animatrice, section des jeunes, dans les bibliothèques municipales de la Ville de Genève et par ces quelques lignes, j'aimerais vous faire part de mon travail dans ce domaine.

Il y a bien longtemps, en 1965, les bibliothécaires des sections des jeunes racontaient des histoires, s'exerçaient aux travaux manuels et offraient des séances de cinéma. Il y a même eu le temps de création de pièces de théâtre avec les enfants de la bibliothèque de la Madeleine.

Plus récemment, 2 bibliothécaires se partageaient le poste d'animation et proposaient des expositions, des bibliographies, des heures du conte mais le ¾ de leur temps était occupé par le prêt et les tâches bibliothéconomiques.

Lorsque j'ai repris le poste (50%), 40% pour l'animation et 10% consacré au prêt, il a fallu commencer par évaluer les besoins des bibliothèques face à l'animation, au public, aux collections et surtout me rendre compte des caractéristiques des différentes bibliothèques constituant le réseau des BM genevoises.

Recherches d'animations :

A partir des données que j'ai collectées, j'ai commencé à faire des recherches d'animations autour du conte, des spectacles, d'auteurs, d'illustrateurs, d'expositions dans le but d'avoir mon propre répertoire d'animations avec dossiers explicatifs. Pour créer ce répertoire, la lecture des quotidiens et des hebdomadaires est indispensable, la recherche sur Internet aussi. Il faut être vigilant sur les événements à venir, voir quelles sont les grandes manifestations culturelles de la Suisse romande et de Rhône-Alpes, ce que l'on peut en tirer, et comment les BM peuvent collaborer ou créer un événement.

Il faut aller voir les spectacles susceptibles de pouvoir être présentés en bibliothèques. Les bons contacts avec les autres bibliothèques du canton ou celles de Suisse romande sont aussi un moyen de recherche d'animations. Le bouche à oreille est très important, l'entretien de rapports amicaux avec les éditeurs, les journalistes, les auteurs, les illustrateurs, l'est également. Se déplacer lors de vernissages, accepter les invitations pour voir les spectacles, et surtout ne pas compter sur un temps de travail, d'heures d'ouverture de bureau, si l'on veut obtenir un réel résultat. Il faut être présente et se faire connaître et également ne pas oublier les cantons voisins.

C'est évident que lorsque l'on se déplace pour un auteur ou un illustrateur ou un éditeur lors d'un vernissage, on peut l'approcher, discuter d'une manière informelle et proposer une rencontre pour les bibliothèques. Les différents salons du livre sont aussi des endroits où l'on peut prospecter.

Je fais partie de commissions qui me donnent également la possibilité de rencontrer des journalistes, des écrivains ; d'associations professionnelles qui permettent, soit d'aborder des gens du monde des lettres, soit du monde professionnel.

Aujourd'hui, les gens me téléphonent, me proposent leur spectacle et c'est là qu'il faut être vigilant, car il arrive que les animations soient médiocres ou les gens pas compétents. Mais comme il m'est impossible d'assister à toutes les animations et d'estimer toutes les offres, je demande un mémo qui présente l'animation, des références, et le coût. A ce propos, une des facettes de mon travail consiste à négocier au plus juste le coût des animations proposées afin de pouvoir offrir une palette de manifestations plus grande au public.

Le public : comment réagit-il par rapport aux animations ?

Avec le responsable des animations adultes, Dominique Berlie, nous avons créé un agenda de nos manifestations qui remporte un beau succès auprès du public. Nous avons de plus en plus de monde à nos animations et le public ne se cantonne plus à sa bibliothèque de quartier mais se rend dans les autres bibliothèques de la ville également.

Les enfants prennent des habitudes et attendent les contes du mercredi avec impatience. Les animations étant gratuites, elles sont très fréquentées et les spectacles sont de bonne qualité.

Les animations documentaires drainent moins de monde, peut-être sont-elles trop scolaires?

Par contre, ce sont mes collègues qui entretiennent les contacts avec les écoles pour des visites de classe et de choix de livres.

Nous avons aussi un partenariat avec les maisons de quartier et les bibliothèques participent aux fêtes de quartier. C'est également important que les bibliothèques sortent de leur lieu pour aller à la rencontre des gens. Chaque été, la bibliothèque des Pâquis organise des rencontres avec les enfants hors ses murs (bibliothèque de rue).

Evidemment, si moi je fais le travail de recherche et de coordination, ce sont mes collègues qui planifient, créent ou proposent des animations. C'est d'ailleurs très important de respecter la créativité, l'autonomie et l'envie de chacun d'entre nous.

Une question que vous vous posez peut-être, faut-il être bibliothécaire pour être animatrice. ?

J'ai réfléchi à la question car nous ne sommes pas ou peu formés pour ce genre de poste. En fait, nous avons une culture professionnelle différente de celle des animateurs et nous ne regardons pas la bibliothèque de la même façon qu'un animateur. Nous avons une manière différente d'aborder le livre car nous le cataloguons, nous l'avons bien en main et notre lieu d'animation est une bibliothèque et pas une maison de quartier ou de retraite. De ce fait, je pense qu'il est important

d'être bibliothécaire et pour moi de rester en contact avec le livre, de se tenir au courant des nouveautés, de faire du prêt dans les bibliothèques pour être avec le public et voir ce qui plaît, de discuter avec les jeunes et de lire également les revues professionnelles.

Pour terminer, je pense qu'il faut quand même un certain profil pour occuper ce poste :

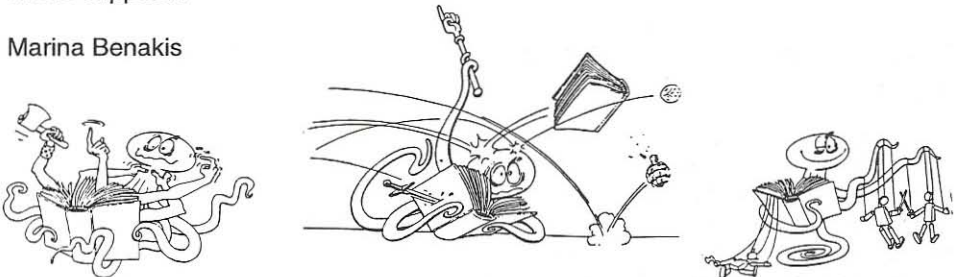
- 1 être très ouvert envers les gens et les collègues,
- 2 facilité de contact,
- 3 ne pas avoir peur d'aller au-devant des gens et de parler pour s'informer,
- 4 savoir recevoir les auteurs, les illustrateurs, leur donner ce petit plus qui leur fera dire qu'ils ont été bien reçus à Genève,
- 5 accepter des horaires irréguliers,
- 6 être capable de dire non à des animations,
- 7 pouvoir travailler dans l'urgence,
- 8 être toujours disponible et de bonne humeur, (très important), être à l'écoute des collègues, les rassurer, les aider quand ils vous le demandent
- 9 respecter la façon de faire des collègues et leur laisser la liberté de ce qu'ils et elles ont envie de proposer,
- 10 se renouveler.

En fait, il faut avoir des qualités de pédagogue, de médiateur et de gestionnaire. La communication est un autre élément important, il faut savoir projeter l'image de nos services à l'extérieur, jouer un rôle de coordinateur, d'organisateur, savoir travailler avec les différents publics enfants ou adolescents, parents et enseignants.

Je m'interroge aussi sur les outils à mettre en place pour évaluer le rôle et le travail fait aux BM dans le cadre des animations. S'agit-il à long terme de construire un comportement de lecteur adulte, de proposer son idée de la culture tout en respectant la liberté des lecteurs ou s'agit-il d'offrir un cadre de divertissements dont le livre est le pivot central?

Mon rôle se définit de plus en plus comme « chargée de la promotion culturelle », c'est-à-dire d'organiser des manifestations d'échange et d'ouverture culturelle avec et vers la Cité, de faire une programmation qui proposerait un partenariat avec les autres lieux de la vie culturelle genevoise en tenant compte des divers publics et des divers supports.

Marina Benakis





BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE CAROUGE



ETAPES D'UN DEVELOPPEMENT

1: Sur le chemin de l'Ecole

La nouvelle adresse de la Bibliothèque municipale de Carouge marque une nouvelle étape de son histoire. Longtemps rattachée au bâtiment d'une école primaire -celui que les Carougeois ont coutume d'appeler leur Collège- elle devait, après plus d'un siècle, en 1969, s'affranchir de son environnement scolaire pour occuper au 1^{er} étage de la Maison Delafontaine un ensemble de salles peu commodes pour un développement durable de ses collections. Cette première étape allait néanmoins lui permettre de passer, très tardivement, à l'âge moderne de la lecture publique en inaugurant le prêt en libre accès.

2: Les années 80

En 1982, la Bibliothèque s'étend à des locaux contigus, doublant ses surfaces et ouvrant une Section Jeunesse avec un bureau de prêt supplémentaire, l'arrivée de bibliothécaires diplômées, une gestion différenciée, une politique d'achat et un programme d'animation.

Dix ans plus tard, par suite du développement de ses collections et surtout du succès remporté par sa section enfantine, le besoin d'un agrandissement de ses surfaces devient réel. Des propositions sont faites de part et d'autre. Des négociations qui n'aboutissent pas, des magistrats peu convaincus de la nécessité du développement de la Bibliothèque retardent inutilement l'agrandissement ou le déménagement de la Bibliothèque. Jusqu'au changement du Conseil administratif qui survient aux élections de 1995 et où, grâce à un dialogue fructueux avec le magistrat nouvellement élu, le dossier est sérieusement pris en charge et aboutit à une solution à la satisfaction de tous les partis -

et de toutes les parties. La nécessité d'offrir à la Bibliothèque de nouveaux espaces est reconnue. Une opportunité foncière se présente. Il s'agit d'une imprimerie sise au bd des Promenades laquelle aux dires des architectes mandatés représente un fleuron des années soixante. Effectivement après une étude de faisabilité et malgré le contraste qu'offre ce bâtiment avec la maison carougeoise précédemment occupée par la Bibliothèque, tous les impératifs qu'on attend d'une bibliothèque municipale de lecture publique

impératifs qu'on attend d'une bibliothèque municipale de lecture publique semblent réunis. Les crédits sont votés en mai 1997 et le chantier s'ouvre au mois de septembre.

3: Sur les autoroutes de l'avenir

Les architectes - Patrick Devanthery et Inès Lamunière -, n'ayant pas à concevoir le bâtiment, ont obtenu mandat pour la réalisation de son aménagement. S'agissant d'un grand volume vide, il convient de le structurer. Nous optons pour un des trois projets qui nous est soumis et qui s'avère le plus classique; en fait, le principe directeur s'inspire des studios en pratique à l'époque de la Renaissance. Il s'agit de créer au moyen de parois de bibliothèques des compartiments auxquels seront attribués une discipline, des matières, des cotes. De nouvelles difficultés vont surgir en cours de chantier; ainsi il a fallu batailler ferme pour maintenir deux entrées indépendantes (Adultes et Jeunesse), et pas moins de trois cahiers des charges pour faire accepter normes et gabarits de bibliothèques établis en fonction des types de collections. On pourra chicaner sur le maintien des deux sections. Sur ce point nous sommes restés intraitables malgré une tendance générale qu'on observe dans les bibliothèques depuis que la production éditoriale des documentaires pour jeunes rivalise de qualité avec celle des adultes et surtout depuis la gestion informatisée du prêt. Certaines bibliothèques ont contourné le problème en doublant le bureau de prêt par un bureau d'accueil et d'informations, lequel peut s'apparenter à un référence-desk. En dépit de cette évolution, nous avons maintenu deux équipes et deux bureaux de prêt. Nous considérons en effet que les deux populations desservies (adultes et enfants) exigent une formation et une psychologie bien distinctes.

Les collections en libre accès avaient été informatisées au cours des deux dernières années. Le prêt également avec une saisie rétrospective du fichier des lecteurs. Fonctionnant sur le logiciel Opsys, notre base de données met actuellement à disposition de nos lecteurs la possibilité de consulter plus de 50'000 notices.

La fin du chantier est prévue dans le courant de l'été 1998. On planifie les opérations du déménagement pendant la fermeture annuelle de la Bibliothèque. Un véritable ordre de marche est dressé qui quadrille les nouveaux locaux. On profite également pour passer à la nouvelle version du logiciel avec son application Windows NT.

L'inauguration est célébrée à la date prévue : mardi 1^{er} septembre. Elle est accompagnée d'une exposition dont le sujet nous a été soufflé par notre Conseiller administratif, M. Dominique Haenni (une fois n'est pas coutume).

Il reste que c'est essentiellement grâce à lui que le dossier a pu être mené à bien. Dans les vitrines on présente une série de documents inédits sur quelques inaugurations des principaux édifices carougeois (écoles, églises, théâtres, places, piscines, etc.)

Sur le plan des nouvelles technologies, la Bibliothèque municipale n'innove guère. Un embryon de vidéothèque constitué à partir de la série *Plans-Fixes*, un nouvel espace Ados avec une offre encore timide de Cdrom ; en revanche on met à disposition du public 4 écrans côté Jeunesse et 3 écrans côté Adultes. On prévoit une connexion prochaine avec Internet et la possibilité de consulter des CDrom. Un effort plus particulier a porté sur le choix des abonnements de revues et de journaux, et l'ouverture d'un Café-actualités qui est un peu la nouvelle vitrine de la Bibliothèque. A l'ouverture de la Bibliothèque, le 18 août 1998, qui a précédé l'inauguration officielle de quinze jours, le succès est immédiat. Les Carougeois apprécient ce nouvel espace. Il y a bien sûr une part de curiosité dans cet engouement. C'est maintenant à l'équipe de la Bibliothèque de rendre ce succès durable.

Carouge, le 20 janvier 1999

Micha SOFER



LA "LIBRARY OF CONGRESS" OU LES TRIBULATIONS D'UNE MERE DE FAMILLE DANS LE THOMAS JEFFERSON BUILDING

Invitée chez des amis, c'est en famille qu'en automne 1998 nous avons visité la capitale du pays de l'oncle Sam.

Impossible pour une bibliothécaire d'aller à Washington sans passer voir la bibliothèque du Congrès. Après le musée de l'espace, le muséum d'histoire naturelle et les salles sur les transports du musée de l'histoire de l'Amérique, j'ai ressenti une envie bien compréhensible de montrer à ma progéniture une bibliothèque encore plus grande que celle de leur maman !

Après 3 km à pied depuis le métro, nous sommes arrivés devant le monumental escalier qui mène à l'entrée du bâtiment néo-classique, voisin du Capitole. Déjà, je décelais une légère lassitude dans les yeux de mes enfants, qui regrettaient d'avoir dû laisser en plan les jeux vidéo des amis chez qui nous logions.

Heureusement, les américains sont très didactiques et il y a toujours une salle de projection quelque part pour tout nous expliquer et où, en général, on en profite pour se reposer !

Le petit film projeté, présentait l'histoire de la bibliothèque et de l'édifice qui l'abrite. Mais l'histoire de Thomas Jefferson qui avait offert au Congrès en 1815 les 6'487 ouvrages de sa bibliothèque personnelle (qu'il avait mis 50 ans à accumuler), afin de remplacer les collections pillées et brûlées par les anglais en 1814, ne paraissait pas vraiment émouvoir mes rejetons.

J'ai bien essayé de leur expliquer que la volonté de Jefferson, qui avait été président des Etats Unis quelques années auparavant, d'affirmer la dimension encyclopédique du fonds documentaire du parlement était extrêmement intéressante, et que la poursuite de cette politique en avait fait la plus grande bibliothèque du monde, cela les laissa de marbre !

J'ai donc ensuite délibérément omis l'explication du chapitre traitant de l'établissement du dépôt légal, instauré en 1873, lequel a largement contribué à élargir le fonds et la nature des documents placés à la Bibliothèque.

Très vite le film les a barbés. Je leur ai alors parlé de la fameuse Bible de Gutenberg qu'on allait s'amuser à chercher.

Alors seulement nous sommes montés vers le grand hall en admirant sculptures, mosaïques et fresques dues aux 50 artistes américains qui avaient été choisis en 1892 afin de décorer l'intérieur du bâtiment. (Le chantier ouvert en 1888 s'est achevé en 1897). La rénovation du bâtiment ayant été terminée en 1997, tout est comme neuf et de subtils éclairages mettent en valeur les oeuvres dans leurs moindres détails.

Pour admirer la grande salle de lecture, qui est le bijou du bâtiment, il faut grimper sur la galerie des visiteurs qui se trouve évidemment sur le point le plus élevé du grand hall. Les dernières marches franchies dans les pleurs des enfants et les menaces des parents, on découvre, une vaste salle octogonale. Une imposante coupole richement décorée surplombe à près de 20 mètres de hauteur des tables de travail, disposées en cercles concentriques, sur lesquelles des petites lampes éclairent les documents des chercheurs. La majesté du lieu ne toucha pas

davantage les gamins qui, épuisés, ne regardèrent même pas les rayonnages de livres qui tapissaient les murs du bas en haut de ce bel espace !

Durant notre ascension nous avons bien remarqué que différentes expositions étaient présentées dans les pièces attenantes au grand hall. Mais l'histoire d'Israël, les oeuvres de Picasso et les techniques de cartographie ne feront pas partie, pour cette fois, de notre visite. Il est inutile de préciser que j'avais mis une croix sur la salle des catalogues et sur les magasins !

Nous avons gravi des dizaines de marches et descendu autant d'autres. Mais toujours pas de Bible de Gutenberg. Finalement c'est en sortant du bâtiment que nous la découvrîmes, placée dans une vitrine à l'entrée du grand hall !

La photo souvenir de deux enfants aux yeux rouges faisant le moue devant la fameuse vitrine a été soigneusement collée dans l'album de famille et c'est alors que j'ai remarqué très distinctement au bas de la vitre l'inscription "flash interdit".

Aujourd'hui, dans la mémoire des enfants, la Library of Congress reste un édifice plein d'escaliers, que l'on nomme bibliothèque et dont le seul livre, vieux de plus de 500 ans, se trouve derrière une vitrine !

Francine Jeannet



"Mémoire éditoriale", une Fondation pour l'étude de l'histoire du livre et de l'édition

Le 5 mars 1997 a été créée à Lausanne la Fondation "Mémoire Editoriale". Cet organisme indépendant s'est défini un double objectif : mettre en valeur et rendre accessible à chacun, par la publication d'ouvrages ou la mise sur pied d'expositions, l'histoire de l'édition sous ses multiples formes ; susciter avec les maisons d'édition de Suisse romande, voire de toute la Suisse, une forme de synergie qui, à terme, permettrait de coordonner entre elles et les bibliothèques ou centres d'archives existants une politique de préservation du patrimoine écrit ¹.

Pourquoi cette initiative ? "Mémoire éditoriale" entend d'abord parer à la grande déperdition que cette région a connu en matière d'archives éditoriales. Si la valeur patrimoniale - mais aussi économique - d'une correspondance entre un grand écrivain et son éditeur alimente les convoitises, les documents administratifs et commerciaux sont pour leur part souvent négligés ou détruits, faute d'un intérêt pour l'histoire matérielle du livre, de sa production et de sa diffusion. Faut-il pourtant rappeler que c'est ce type de documents qui confère aux archives de la Société typographique de Neuchâtel son caractère exceptionnel, et partant son intérêt pour de nombreux historiens, suisses et étrangers, depuis son acquisition par la Bibliothèque de la Ville de Neuchâtel en 1932 ?

"Mémoire éditoriale" se veut d'autre part un pôle de recherche dans ce domaine à l'image de ceux qui se sont multipliés depuis une quinzaine d'années en Europe et un peu partout dans le monde. En Suisse, malgré une tradition typographique et éditoriale remarquable et souvent prestigieuse, les travaux restent cependant relativement peu nombreux. Pour leur majorité, ils concernent des réalités géographiques locales, les premières synthèses sur une période donnée se faisant encore attendre. On peut attribuer dans une certaine mesure cette carence relative à un déficit de sources. Ainsi, de nombreuses études ont été consacrées aux maisons du XVIIIe siècle car des fonds très riches permettent de documenter leur histoire. Celles-ci ont surtout davantage focalisé l'attention des chercheurs dans la mesure où elles s'inscrivent dans une sorte d'âge d'or typographique et se relie, pour la plupart, au grand mouvement des Lumières européennes : ainsi les maisons Cramer, Gosse ou de Tournes à Genève, Bousquet et Grasset à Lausanne, la Société typographique de Neuchâtel sont des entreprises qui représentent un poids économique et symbolique majeur. En comparaison, l'édition

¹ Le Conseil de Fondation réunit professionnels du livres, bibliothécaires et historiens de l'édition. Il est composé de : Mme Danielle Mincio, M. Georges Andrey, M. Jacques Cordonier, M. Henri Cornaz, Me Christophe Fischer, M. Bernard Lescaze, M. Jean-Marc Payot, M. Jacques-Michel Pittier, M. Hugues Richard, M. Michel Schlup, M. François Vallotton.

contemporaine fait figure de parent pauvre dans l'historiographie : le XIXe est pourtant, en Suisse comme dans tous les pays occidentaux, le siècle de la multiplication et d'une certaine démocratisation de l'imprimé ; quant à l'édition du XXe siècle, outre le maintien d'une fonction de contournement de la censure pendant les deux conflits mondiaux, elle comprend une série d'entreprises originales qui, si on pense aux exemples francophones de la Guilde du Livre ou de Rencontre, ont connu un rayonnement international.

"Mémoire éditoriale" s'est largement inspiré de l'exemple prestigieux que représente l'Institut Mémoires pour l'Edition Contemporaine (IMEC) créé en 1988 à Paris à l'initiative d'un groupe de chercheurs, dont Olivier Corpet, son administrateur actuel. Issu d'une prise de conscience de la valeur historique des archives éditoriales et de l'impossibilité - logistique et matérielle - pour les maisons de gérer elles-mêmes ces fonds, cet Institut est devenu en moins de dix ans l'une des plus importantes institutions d'archives françaises concernant le XXe siècle. Soutenu financièrement par les pouvoirs publics, travaillant en étroite collaboration avec les professionnels du livre et les chercheurs universitaires, l'IMEC a pu recueillir et inventorier les fonds des principales maisons françaises, mais aussi de bon nombre d'écrivains, critiques ou philosophes.

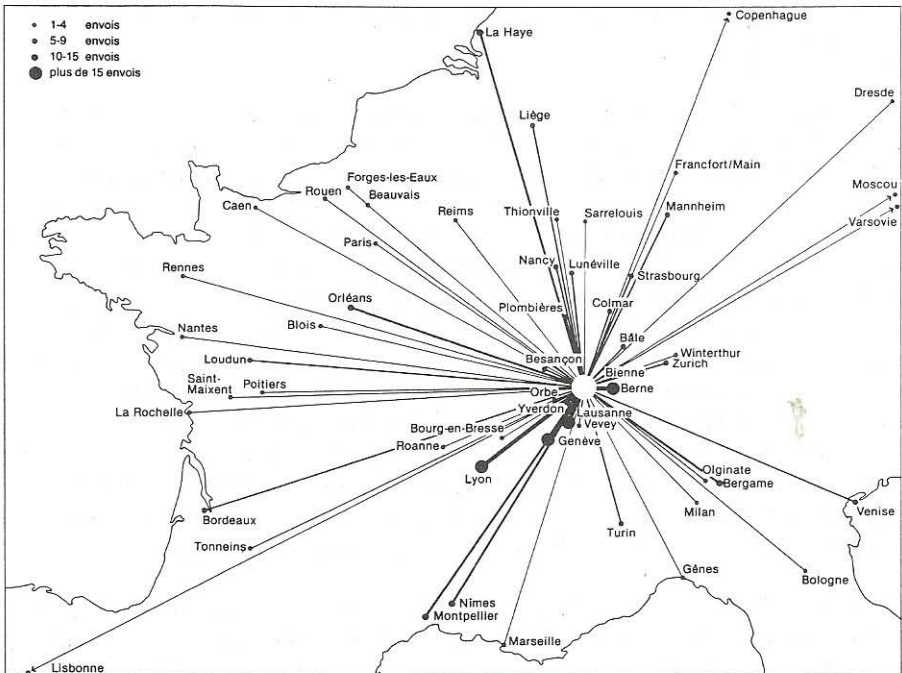
"Mémoire éditoriale" entend poursuivre un chemin parallèle, en conformité avec les besoins et le contexte spécifique de la Suisse romande, ... et pour l'instant à une toute autre échelle que celle de notre homologue français puisque nous travaillons sur ce projet depuis deux ans sans aucun soutien financier. A terme, la Fondation "Mémoire éditoriale" ne se chargera pas de la gestion des archives - qui reste du domaine et de la compétence des bibliothèques et instituts spécialisés - mais souhaite jouer un rôle de coordination des différentes recherches qui seront menées dans le domaine de l'histoire de l'édition. Les discussions très positives et stimulantes que nous avons eues avec les responsables des bibliothèques et des archives nous ont confortés dans l'idée que cette collaboration entre chercheurs et professionnels de la conservation était non seulement profitable aux uns et aux autres mais pouvait aussi représenter une expérience à étendre à d'autres domaines. Enfin, nous souhaitons également développer de manière intensive des contacts avec les institutions similaires travaillant à l'étranger.

"Mémoire éditoriale" a déjà engagé toute une série de démarches qu'il serait trop long de détailler. Citons notamment sur le plan des archives, un travail d'information auprès des éditeurs encore en activité et d'un certain nombre de privés détenteurs d'archives anciennes (cela pour leur signaler l'existence de notre Fondation, mais surtout afin de les sensibiliser à la valeur de leur patrimoine). Nos différents contacts nous ont d'ores et déjà permis ces derniers mois de sauvegarder les Livres de compte de la maison Bridel et les archives de la librairie Payot, des archives qui n'auraient, sans notre intervention et l'appui décisif de Jean-Marc Payot, certainement pas survécu au déménagement de la maison de la rue de Bourg. Ces fonds sont

aujourd'hui déposés et peuvent être consultés à la BCU de Dorigny. Sur le plan de la recherche, "Mémoire éditoriale" a inauguré à la fin de l'année 1998 une collection spécifiquement consacrée à l'histoire du livre et de l'édition de Suisse romande. Le premier cahier, consacré aux Actes d'un colloque organisé à l'Université de Lausanne en novembre 1997, réunit une demi-douzaine de contributions portant sur deux siècles d'édition en Suisse romande². D'autre part, un ouvrage scientifique de synthèse est actuellement en chantier sous le titre "Histoire de l'édition en Suisse romande de 1870 à nos jours".

Jacques-Michel Pittier & François Vallotton³

Le réseau commercial de la Société Typographique de Neuchâtel en 1774/1775 d'après un de ses registres de commandes.



² *Figures du livre et de l'édition en Suisse romande 1750-1950*, Mémoire éditoriale, 1998, 128 p. (diffusion Slatkine).

³ Adresses de contact : François Vallotton - Sulgenrain6 - 3007 Berne ; Jacques-Michel Pittier - Le Clos du Lac - 1096 Treytorrens

NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION : quelques impressions

A l'occasion du 150^{ème} anniversaire de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg nous avons participé au Colloque international sur les nouvelles technologies (NT) de l'information et transmission des connaissances. Etant donné que les actes du colloque sont disponibles sur le Web à l'adresse suivante :

<http://www.etatfr.ch/bcu/newmani/colloque/actes/0.htm> , il nous a semblé plus intéressant de rapporter quelques-unes de nos impressions.

Ce que nous cherchions en allant à ce colloque est d'une part, d'avoir une vue plus complète et synthétique sur les NT et d'autre part, ce qu'elles représentent et peuvent apporter aux pays en voie de développement. En effet à ce jour les informations sont dispersées et nous ressentons une certaine "désorientation".

Nous avons été frappées par le dynamisme de M. K. Frazier du Wisconsin qui a présenté le projet SPARC (Scholarly Publishing and Academic Ressources Coalition). Petit clin d'oeil : "spark" signifie en anglais étincelle, explosion. SPARC, qui regroupe une certaine d'institutions scientifiques, propose différentes actions pour contrecarrer la mainmise et la suprématie des éditeurs de revues scientifiques et chercher à diminuer la contrainte financière toujours plus élevée des abonnements de périodiques.

M. Frazier fait un parallèle entre son action et la révolte des esclaves, en effet le scientifique "esclave" doit être édité dans certaines revues pour être reconnu par ses pairs et son institution, de fait elle aussi "esclave", doit payer le prix fort pour lui permettre la lecture de ce même périodique.

La problématique de l'édition scientifique a été plusieurs fois évoquée au cours de cette journée et il devient aujourd'hui évident que les auteurs et les institutions dont ils dépendent doivent prendre une responsabilité dans l'édition électronique et qu'ils doivent participer à la recherche de solutions nouvelles pour faire face aux coûts de l'édition scientifique. Bien évidemment les bibliothèques sont directement impliquées dans cette nouvelle dynamique et doivent trouver leur place.

Le monde scientifique n'est pas un monde clos géographiquement, comme nous l'ont montré M. Bonnelly d'une part (qui a présenté les structures liées aux nouvelles technologies mises en place à la Bibliothèque de l'Université de Laval, Québec) et M. Frazier d'autre part : quelles que soient les solutions envisagées elles doivent garder une ouverture sur cette mondialisation de la communication qui tend à l'immédiateté de la diffusion de l'information. Ces intervenants sont conscients des limites de leurs projets, mais nous avons apprécié leur punch et leur engagement.

Nous avons relevé le pragmatisme anglo-saxon qui cherche une solution à un problème en faisant abstraction d'un contexte traditionnel, en opposition à la rigidité institutionnelle rencontrée en France. Cette dernière a bien été soulignée par Mme A.-M. Motais de Narbonne (Conservateur général, directrice du Service commun de la documentation à l'Université Paris XI) qui a mis en évidence le poids des structures politiques françaises, le manque de tradition de partenariat et la culture de l'autarcie qui sont autant de freins dans ce contexte de mutation et d'ouverture.

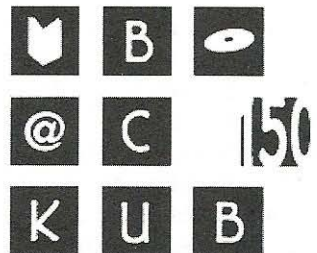
Les contraintes et plaintes exprimées par les différents intervenants, apparaissent comme des problèmes de riches, suite à l'écoute de Mme Carmela Villanueva (Bibliothécaire-chef, Pontificia Universidad Católica del Perú) qui a parlé des problèmes des bibliothèques péruviennes et de la formation des professionnels de l'information dans ce pays.

Elle a évoqué les difficultés à offrir des solutions de qualité par manque de matériel, à pallier aux dommages documentaires dus à l'état de guerre, à lutter contre l'ignorance de ce qu'est la profession de bibliothécaire.

Une table ronde a clos cette journée, avec entre autres les interventions de M. E. Amah du Togo (enfin arrivé après un voyage difficile). Celui-ci a évoqué les efforts de coopération de différents pays africains pour la numérisation des thèses. Les nouvelles technologies ne sont qu'un outil comme il l'a très justement dit en les qualifiant de "quincaillerie"...! Il y a là une volonté d'accomplir qui ne se laisse pas freiner par la conjoncture : petite leçon pour les nantis...

Certes ce colloque a été riche en informations, mais aussi en interrogations : les définitions de la bibliothèque virtuelle sont loin d'être convergentes. Nous avons été rassurés de constater que même ceux qui sont impliqués dans la recherche de solutions n'ont pas réponse à toutes les questions techniques ou juridiques. Nous ne sommes pas les seules à ressentir les zones d'ombres liées à l'évolution des techniques et de la profession.

Marie-Pierre Gilliéron-Graber et Malou Noetzlin



ALLO BIBLIO BRAVO

Bibliothèque de l'ONU se transforme

Bravo à *Pierre Pelou* et à son équipe qui ont transformé la bibliothèque de l'ONU au Palais des Nations, en "cyber-espace" : une trentaine d'ordinateurs, 80 cédéroms, un catalogue informatisé rétrospectivement jusqu'en 1986, et le reste (1 million de livres, 4 millions de documents onusiens et environ un demi-million de publications officielles) va subir le même traitement. Tout cela pour un premier résultat magnifique : le nombre de lecteurs a décuplé !

Colloque : "du rêve à l'image, ouvrons la page : littérature et petite enfance"

Bravo à la *Formation continue petite enfance* (focpe) d'organiser un tel colloque qui a pour but de faire "connaître cette littérature, en approfondir le sens, comprendre notre rôle de médiateur" car "le livre, objet de plaisir, de culture et de médiation est un espace privilégié qui conjugue l'expression de l'imaginaire, la transmission des valeurs sociales et la construction individuelle" Avec une telle reconnaissance de la part de celles et ceux qui s'occupent de la toute jeune génération, le livre a encore de beaux jours devant lui. le colloque se tiendra pendant une journée, mardi 20.4.99 ou mercredi 21.4.99 au centre international de conférences de Genève. *Renseignements* : focpe, c.p. 671, 1212 Grand-Lancy 1, fax 022/731.13.05

Bourse à l'écriture et bourse à l'illustration

Bravo à toutes celles et ceux qui oseront cette fois se lancer. Qui sait ! La bourse "nouvel auteur" et la bourse d'aide à l'illustration du livre, dotées de 12.000 Francs chacune sont mises au concours par l'Etat et la Ville de Genève. Les bénéficiaires doivent résider dans le canton de Genève ou posséder la nationalité genevoise.

Renseignements : Illustration Mme P. Chabloz Bibliothèques municipales 418.32.40 et Ecriture Mme M. Martin, Service des affaires culturelles, 319.34.39

Concours d'écriture

Bravo aux participants au concours d'écriture organisé par l'*Alliance française* dans le cadre de la *Journée de la Francophonie*, le 20 mars 1999 prochain. La rédaction des manuscrits se fera sur place. Avis aux nostalgiques des années scolaires et des heures de composition-dissertation à thème imposé !!

Renseignements et inscriptions : Alliance française, 20 rue Centrale, 1248 Hermance, tél.:751.20.50

Vente aux enchères

Bravo à la *Galerie Koller* qui lors de sa vente de livres anciens et de manuscrits le 8 février dernier, a vu les acheteurs surenchérir de façon vertigineuse. Comme quoi, il y a encore des amateurs de beaux livres, des bibliophiles attachés à l'"objet-livre".

De foires en salons (du livre bien sûr)

Entre la Buchmesse de Francfort évoquée dans ce numéro, et les salons du livre de Paris, du 19 au 24 mars 99, et de Genève, avancé cette année au 14-18 avril 99, s'est déroulée la 31^{ème} édition de la Foire du livre arabe au Caire (26 janvier - 11 février 99). Cette manifestation est devenue la plus importante du monde arabe. Dans une atmosphère de bazar et sur fond de récitation du Coran par hauts-parleurs, le visiteur pouvait déambuler parmi les quelque 500 stands officiels dont la moitié à caractère religieux.

ENTRE DEUX VAGUES

ENTRE DEUX VAGUES

Pour une fois, allons donc voir comment le monde perçoit la Suisse, comme sujet d'études littéraires pour une université canadienne, ou comme mère-patrie pour les Suisses émigrés. Avec Internet, rien de plus facile.

L'Etoile suisse romande

<http://www.chass.utoronto.ca:8080/french/swiss/index.html>

Créé par le Centre de documentation et de recherches sur les littératures romandes de l'Université de Toronto, ce site vise à rassembler des renseignements sur les littératures romandes et de les mettre à disposition du grand public. On y trouve un catalogue des oeuvres reçues grâce à Pro Helvetia et à des dons divers et également des bibliographies, pour l'instant 25 d'écrivains romands.

On peut s'y abonner à SWISSLIST, liste de diffusion sur la littérature romande.

Dans le cadre du cours "La littérature suisse de langue française", donné au Collège universitaire Glendon à Toronto, on peut accéder à des pistes de lectures pour chaque sujet enseigné durant le semestre d'automne 1998.

La Revue suisse

<http://www.revue.ch/index-revue.html>

La Revue suisse est destinée aux Suisses de l'étranger. Dans ce périodique en ligne, les articles nous offrent un autre éclairage sur l'actualité helvétique vue d'ailleurs, mais par des membres de la cinquième Suisse, somme toute également concernés par des thèmes comme par exemple la catastrophe d'Halifax, Sion 2006 ou l'adaptation des rentes AVS/AI

Une page de liens propose un panorama de ce qui rattache les émigrés à la Suisse d'origine.

Hors-texte est le bulletin d'information de l'Association genevoise des bibliothécaires diplômés (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an (mars, juin et novembre) à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Fr. 20.- l'an

Le comité de rédaction est composé de : Elisabeth Bernardi, Eric Monnier, Malou Noetzlin, Danièle Tosi, Joëlle Walther.

Adresse :

Rédaction de HORS-TEXTE / A.G.B.D.
Case postale 3494
CH - 1211 **Genève 3**



L'HEBDO • 15 octobre 1998

ATTENTION : délai de remise pour le prochain numéro

21 mai 1999

Afin de pouvoir vous envoyer HORS-TEXTE comme prévu, nous vous demandons de respecter ce délai. Merci d'avance!

SOMMAIRE

<i>Ce qu'ils ont dit</i>	2
<i>Rapport d'activité 98</i>	3
<i>Catalogage et indexation des fonds iconographiques :</i>	
<i>solutions documentaires</i>	6
<i>Travaux de diplôme de l'Ecole d'information documentaire</i>	10
<i>Trois bibliothécaires de la FAPSE à la Foire du livre de Francfort</i>	12
<i>Hommage à la Foire de Francfort</i>	14
<i>L'animation dans les Bibliothèques municipales de la Ville de Genève :</i>	
<i>le rôle d'une GO (Gentille Organisatrice) dans les BM</i>	16
<i>Bibliothèque municipale de Carouge : étapes d'un développement</i>	19
<i>La "Library of Congress" ou les tribulations d'une mère de famille</i>	
<i>dans le Thomas Jefferson Building</i>	22
<i>"Mémoires éditoriales"</i>	24
<i>Nouvelles technologies de l'information : quelques impressions</i>	27
<i>Allo Biblio Bravo</i>	29
<i>Entre deux vagues</i>	30